FINANCES FINANCES URBANISME



L'établissement d'un budget prévisionnel pour l'année à venir et la clôture des comptes définitifs pour l'année passée est un exercice obligatoire du Conseil Municipal chaque début d'année. Ces étapes sont aussi une source d'informations indispensables et donc déterminantes pour la bonne gestion de la commune. Elles donnent l'occasion de chiffrer les dépenses obligatoires et incompressibles pour son bon fonctionnement et de prioriser les projets plus conséquents en fonction de ses possibilités.

#### Le budget de fonctionnement :

Comme toute entreprise ou tout foyer, la commune bénéficie de revenus suivants :

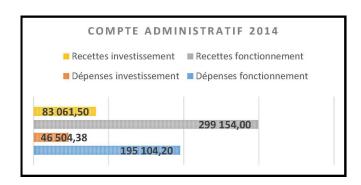
- Les produits des services : revenus de la forêt et de la chasse
- Impôts et taxes
- Dotations et participations : la dotation forfaitaire de l'Etat
- Autres produits : revenus des immeubles

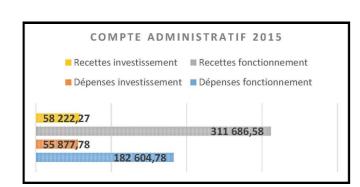
Dans un premier temps, ces revenus sont destinés à couvrir toutes les charges de fonctionnement tels, l'énergie, l'entretien des infrastructures, les charges de personnel...

Si le fonctionnement de la commune permet de dégager un excédent, il peut être affecté au budget d'investissement pour la réalisation de projets d'investissements ou reporté pour le budget de l'année suivante.

Malgré la baisse significative des dotations forfaitaires de l'Etat (baisse de près de 50 % en 6 ans) et des prélèvements croissants sur les recettes de nos 4 taxes locales, notre commune, qui a anticipé cette situation, a stabilisé son niveau de revenus sans augmenter ses taux d'imposition.

Ci-dessous un récapitulatif des comptes 2014 et 2015 :





## TAUX D'IMPOSITION : NEUTRALITÉ FISCALE POUR LE CONTRIBUABLE

Afin que le projet de fusion entre les 3 communautés de communes soit synonyme de mutualisation et d'économies d'échelle, un travail a été engagé avec les services des finances publiques pour anticiper la mise en cohérence des taux d'imposition entre les trois com com.

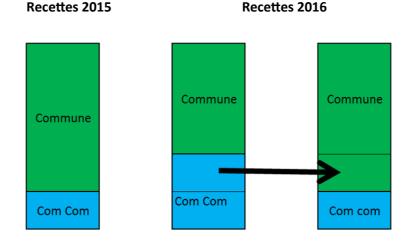
En effet, sans cette réflexion préalable, une moyenne des taux d'impôts entre les 3 com com aurait été réalisée, engendrant une hausse pour les habitants du territoire d'Erstein dont les taux sont actuellement plus faibles que dans les 2 autres communautés de communes.

A noter que vos élus d'Ichtratzheim ont décidé pour 2016 que les recettes communales resteraient stables par rapport à 2015, soit **aucune augmentation des impôts locaux votée en 2016**.

Ci-dessous une synthèse du mécanisme mis en œuvre afin d'avoir une neutralité fiscale:

- Baisse des impôts communaux
- Hausse des impôts de la com com pour avoir des taux similaires aux deux autres com com
- Différence reversée à la commune pour garantir les recettes communales

Résultat : fusion entre les 3 com com sans pertes de recettes et sans impact pour les contribuables.



## **SÉCURITÉ**

### INTERVENTION DU RÉFÉRENT SURETÉ À ICHTRATZHEIM

L'adjudant-chef Scherer, référant sureté de la gendarmerie du Bas-Rhin est intervenu le 19 février dans la commune à la demande du Maire pour faire un diagnostic et apporter ses conseils.

Même si, au regard des statistiques de la gendarmerie, Ichtratzheim est un village paisible, les quelques faits d'atteinte aux biens ou de cambriolages qui se sont produits ces derniers mois doivent nous rappeler quelques éléments de prudence. Le référant sureté insiste sur des notions de bon sens, mais souvent négligées :

- Fermez toutes les portes et fenêtres, même en cas d'absence de courte durée
- Ne laissez pas de clefs sous le paillasson ou cachées à proximité
- N'hésitez pas à relever et noter la plaque d'immatriculation de tout véhicule suspect qui semble repérer les lieux. Si nécessaire, informez en immédiatement la gendarmerie
- Réalisez des photos de vos objets précieux car elles sont utiles pour les gendarmes mais aussi pour les assurances.



## LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DE L'ÉCHANGEUR

Les travaux de sécurisation de l'échangeur RD1083 engagés par le Conseil Départemental se poursuivent comme annoncé en 2015. Pour rappel, la création de cette voie permettra de diminuer nettement le risque d'accident lié aux très nombreux véhicules qui montent actuellement sur le pont pour éviter les bouchons. L'accès sur la 1083 sera aussi plus serein pour les villageois qui éprouvent des difficultés à s'insérer dans les bouchons.

Ces travaux marquent la fin de la première phase globale des travaux sur la 1083 avec l'échangeur de « Lilly » à Fegersheim. La prochaine phase consiste en la création du carrefour à l'entrée d'Ichtratzheim Faubourg qui permettra une meilleure régulation des flux et desserte des commerces et des zones urbaines de Fegersheim-Lipsheim-Ichtratzheim. Les premières réflexions sur ce sujet datant d'il y a plus de 30 ans, et des habitations au Faubourg ont déjà été démolies il y a plus de 15 ans.





# **VIE SOCIALE**

#### **UN NOUVEL AGENT COMMUNAL**

Suite à la fin de contrat de Gilbert RUDOLF, la mairie et l'équipe municipale ont le plaisir d'accueillir Monsieur Alain ANTZ pour garantir le travail de fleurissement et d'entretien des bâtiments.

Monsieur ANTZ est présent dans la commune les mardi et jeudi après-midi, soit 7 heures par semaine.

Il occupe également un emploi d'agent technique à la commune de Hipsheim depuis mai 2015.

Nous souhaitons la bienvenue à M. ANTZ et sommes ravis de l'accueillir à ICHTRATZHEIM.



«Je suis titulaire d'un CAP installation en équipement électrique et possède des connaissances dans beaucoup de domaines, et notamment l'entretien des bâtiments. Je souhaite mettre au profit de la commune mon expérience acquise durant 15 ans dans des entreprises d'électricité, ce qui m'a permis de côtoyer bon nombre de métiers.

Le poste occupé à Ichtratzheim me convient de par la diversité des tâches qui me sont confiées. Il me permet de prendre des initiatives, mon but est de répondre au mieux aux demandes et besoins de la commune.

Je suis une personne dynamique pour laquelle tout problème a une solution ».

### PROJET EN FAVEUR DES MILIEUX NATURELS

Les mares forestières forment des écosystèmes à forte valeur écologique qui abritent un cortège biologique varié et remplissent de nombreux rôles. Leur présence en forêt est souvent liée à l'activité humaine (creusement volontaire, ou conséquence d'exploitation de ressources minérales) et bon nombre d'entre elles ont pu disparaître.

Dans le cadre du projet global « 100 mares en forêt publique alsacienne », qui porte sur la création/restauration des mares de l'ensemble des forêts gérées par l'Office National des Forêts et sur l'ensemble du territoire régional, notre commune avait souhaité intégrer ce projet courant mars 2014.

Cette opération a été financée à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et a vu le jour en début d'année 2016.

Elle s'est soldée par la restauration de la mare en place en une nouvelle mare de 150 m2 connectée à la nappe phréatique.



Nous saluons ce projet, qui, au-delà des aspects écologiques, a contribué à la protection des zones humides ordinaires, de la petite faune et de la flore des milieux aquatiques.

#### RESTAURATION ET RENATURATION DE L'ANDLAU ET DE LA SCHEER

Au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, la Communauté des Communes du Pays d'Erstein a prévu un programme d'actions sur les berges et dans le lit des cours d'eau.



Ces travaux, réalisés par le Parc Départemental d'Erstein, ont débuté sur la rive droite de l'Andlau, au Faubourg, par la plantation d'arbres en début d'année 2016. Des espèces typiques ont été choisies pour maintenir la berge lors des crues et ombrager le cours d'eau pour le préserver des variations de températures et des proliférations végétales en été.

Des actions de renaturation sont également prévues sur la Scheer, aux abords du village.

## L'ASSOCIATION PRÉVENIR CONTRIBUE AU NETTOYAGE DE PRINTEMPS DE LA FORÊT

Malgré un temps pluvieux ce dimanche 18 avril, des bénévoles de l'association PREVENIR ont réalisé le premier Osterputz (nettoyage de printemps) à Ichtratzheim. Une remorque pleine de déchets a été collectée, et plusieurs habitants se sont déjà engagés à les rejoindre l'année prochaine.

Un beau geste qui permet de garder la nature propre et accueillante!

Merci à tous les intervenants.



#### ANIMATION DE SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein propose le samedi 4 juin 2016 une animation de sensibilisation au compostage. Rendez-vous à 14 heures, Place de la Mairie à Ichtratzheim, pour tous les gens intéressés ( Durée : 3 heures )



Création d'un passage pour sécuriser l'accès des piétons au Niederfeld



Bonjour! Je m'appelle Arthur ...
Quand vous m'apercevez, s'il vous plaît, levez le pied!



Création d'une marelle, jeu d'hier pour les enfants d'aujourd'hui



2 sec d'appel en moyenne par jour ... La cabine téléphonique a été démontée par Orange, comme 35000 autres en France.

#### **FACEBOOK**



Rejoignez Ichtratzheim sur les réseaux sociaux, et devenez fan de la page officielle Facebook de la commune.

Vous y trouverez toutes les actualités, les projets municipaux, les grands événements et animations.

Et surtout, partagez avec nous vos expériences et votre amour pour notre village au travers de photos, vidéos et commentaires.

Faites découvrir Ichtratzheim à vos amis!

## **DATES À RETENIR**

21 juin 2016	Fête de la Musique à l'étang de pêche avec l'orchestre « Les Mélodia's », organisée par l'AAPPMA d'Ichtratzheim
1er Juillet 2016	Fête de fin d'année de l'école, à partir de 17h au terrain de foot à Hipsheim. Petite restauration après le spectacle des enfants, organisée par « la Passerelle »
2 Juillet 2016	« Soirée tartes flambées » à l'étang de pêche à partir de 19h organisée par l'association Prévenir
22 Juillet 2016	Collecte des dons du sang organisée au chalet des pêcheurs par l'Association des Donneurs de Sang bénévoles d'Ichtratzheim
4 septembre 2016	Paëlla organisée au chalet des pêcheurs par l'AAPPMA d'Ichtratzheim
14 Septembre 2016	Reprise des activités de <b>l'Association Bien-Etre</b>
18 Septembre 2016	Pot au feu d'antan organisé par la paroisse d'Ichtratzheim



En cette période marquée par les économies nécessaires dans les dépenses publiques, les fusions et mutualisations, je souhaite attirer plus particulièrement l'attention sur la communauté de communes du pays d'Erstein.

La loi NOTRe implique que chaque communauté de communes atteigne un minimum de 15.000 habitants, ce qui n'est pas le cas de la com com du Rhin (Gerstheim, Boofzheim, Rhinau). Un travail a été engagé et met en évidence l'opportunité pour les com com d'Erstein et

de Benfeld de fusionner à trois avec la com com du Rhin.

Après de nombreux débats et un premier avis favorable du conseil municipal, cette fusion à trois est maintenant engagée par la Préfecture afin de pouvoir être mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ichtratzheim sera dans une communauté plus forte, de presque 50.000 habitants en bordure de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les travaux de préparation en cours entre les 28 maires de cette future com com ont pour objectif de créer une collectivité moderne et apte à faire face aux règlementations et dossiers de plus en plus complexes.

Regrouper trois structures permettra aux agents de se spécialiser, d'être plus performants encore et de créer une administration en phase avec les défis des années futures.

De plus, les maires souhaitent que cette nouvelle com com puisse être au service de l'efficacité des communes, échelon de proximité indispensable, notamment en développant très fortement entre les communes les possibilités de mutualisation des personnes, matériels et compétences.

Chaque commune est confrontée quotidiennement aux mêmes questions, doit traiter bon nombre de dossiers comparables, décrypter chacune des règlementations complexes,... L'idée est donc simple : faciliter l'entraide entre communes pour pouvoir unir nos forces.

Cette coopération ne remet en rien en cause le rôle et la place de chaque commune qui restent inchangés. Chaque commune garde sa liberté d'administration; mutualiser ne signifie pas uniformiser.

Evidemment, ces évolutions qui visent à être plus performant, se feront sans impact sur votre imposition comme cela vous est détaillé dans un article de cette lettre d'information.

Je vous souhaite une agréable lecture de cette lettre d'info!

Grégory GILGENMANN



### Mairie de Ichtratzheim

27, rue du château 67640 lchtratzheim **Tel:** 03.88.64.15.54 - **Fax:** au 03.90.29.84.23 **E-mail:** mairie.ichtratzheim@orange.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00